

MAI
2025 >> 21

LE MOT DU MAIRE

Chères Larcatoises, chers Larcatois,

En cette période de vote du budget et malgré une lourde hésitation des « élus de Larcats », le compte financier unique 2024, imposé par la Cour Régionale des Comptes..... a été voté à la majorité des élus, grâce à la prise de position et la lucidité de Mme Danielle Rodriguez, et présente un résultat de clôture positif de **64 291,72 €**.

Malgré cela, les « élus de Larcats » à l'exception de Mme Danielle Rodriguez se sont abstenus lors du vote de l'affectation de résultats.

Je pense qu'il ne faut pas confondre efficacité et état d'âme de chacun dans la gestion communale.

Je vous présente le budget primitif exercice 2025.

Ce budget ambitieux soutient nos modestes et petits projets. Vous en trouverez le détail dans les pages ci-dessous.

Ensemble, continuons à travailler pour faire de notre beau village un endroit où il fait bon vivre. Votre soutien est essentiel pour réaliser nos projets communs.

Et surtout, surtout, prenez bien soin de vous !!!!!

Le Maire,
Didier Carbonell

► La vie à la Mairie

Conseil Municipal

Les derniers procès-verbaux des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la mairie www.larcats.fr

Compte Financier Unique 2024

A partir du 1^{er} Janvier 2025, le Compte Financier Unique, document budgétaire, se substitue à la fois au compte de gestion et au compte administratif.

Il est soumis au vote du conseil municipal selon un calendrier et des modalités comparables à celles en vigueur pour le compte administratif.

L'ensemble des documents budgétaires est transmis de façon dématérialisé à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER EXERCICE 2024

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	97 684,80	125478,00	223126,80
Recettes réalisées		85663,55	136521,06	222 184,61
Restes à réaliser		0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	90004,80	118598,00	208602,80
Dépenses réalisées		88519,44	85112,45	173 631,89
Restes à réaliser		0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-2 855,89	51408,61	48552,72
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-7 644,00	23383,00	15739,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	-10 499,89	74 791,61	64 291,72
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-10 499,89	74791,61	64291,72

Budget Primitif Commune Exercice 2025

Adoption du budget communal : un plan financier pour l'avenir de notre village.

Le Conseil Municipal a voté le budget de la commune marquant ainsi une étape importante dans la gestion des finances locales.

Ce plan financier, élaboré avec rigueur et transparence, vise à répondre aux besoins de la population.

Les priorités de ce budget incluent l'investissement dans les infrastructures et le patrimoine communal, tout en préservant l'équilibre budgétaire.

Ce vote marque le début d'une nouvelle année d'action au service de **tous les habitants.**

La commune s'engage à poursuivre ses efforts pour garantir un cadre de vie agréable et solidaire pour tous.

SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES

Recette Investissement Exercice 2025	131 099,73
Total Recette Exercice 2025	131 099,73

SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES

Solde d'exécution reporté 2024	10 499,73
Dépenses Investissement Exercice 2025	120 600,00
Total Dépenses Exercice 2025	131 099,73

Total de la Section d'Investissement	131 099,73
--------------------------------------	------------

SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES

Résultat Fonctionnement Reporter Exercice 2024	64 291,93
Recette Fonctionnement Exercice 2025	129 946,21
Total Recette Exercice 2025	194 238,14

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Dépenses Fonctionnement Exercice 2025	194 238,14
Total Dépense Exercice 2025	194 238,14

Total de la Section de Fonctionnement	194 238,14
---------------------------------------	------------

Le Budget Primitif Commune Exercice 2025 s'équilibre à 325 337,87.

SIVE – Syndicat Intercommunal à Vocation Educative du Pays de Beille

Parce que nous considérons, toutes et tous, l'éducation de nos enfants comme prioritaire et primordiale, nous adhérons depuis 2020 au SIVE (groupe scolaire). La commune s'est donc engagée à hauteur de 11 000 € dans le financement du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire.

Mme Solenne Laurent a alors pris la responsabilité de représenter la municipalité, de vous représenter, dans ce dossier.

Or, aujourd'hui, parce qu'il ne lui avait pas semblé opportun de nous tenir régulièrement informés et que nous lui avons demandé le document comptable relatif au projet, nous apprenons avec stupéfaction que le bureau du SIVE s'est fourvoyé dans ses calculs.

Désormais, notre commune est engagée dans le projet pour un montant de 16 526.32 €, soit plus de 5 000 € par rapport au montant initialement prévu.

Cette somme supplémentaire représente un poids énorme dans le budget de notre petite commune, de votre budget.

Aussi est-il légitime de s'interroger sur la gestion de Madame Solenne Laurent dans ce dossier.

Comment est-il possible d'engager la responsabilité de la commune, notre responsabilité à toutes et tous, pour le règlement d'une telle somme alors même que son budget, revenu certes à l'équilibre par nos efforts constants et malgré les critiques infondées, nécessite la plus grande vigilance en matière de dépenses ?

S'impliquer dans une municipalité est un acte tout à fait louable certes, mais un acte qui exige réflexion, rigueur et sérieux.

C'est cela que l'on appelle une bonne gestion et qui nous est trop souvent reprochée par certaines et certains.

Si cela n'entamait pas la crédibilité de notre commune et son sérieux budgétaire auprès d'instances extérieures, il y aurait de quoi en rire.

Plusieurs chantiers verront le jour sur l'exercice 2025

- VOIRIE

ROUTE DE LA CHAPELLE – PLACE DU RIOU VERS LA FOUNT DE DESSUS

- 3^{ème} tranche de goudronnage avec rehaussement de la chaussée sur une partie de la route de la Chapelle.

IMPASSE SALUD

- Achat pour l'Euro symbolique de parcelles privées sur cette impasse qui devient communale.

PARKING DE LAGARDELLE

- Achat pour l'Euro symbolique de la dernière parcelle privée sur l'emprise du parking.
- Mise en sécurité d'une partie du mur de soutènement du parking.

3^{ème} TRANCHE LIGNES EDF

- La 3^{ème} et dernière tranche d'enfouissement des lignes électriques de notre beau village débutera fin septembre 2025.

Nous vous rappelons que la mise en place des candélabres sera à **notre charge** et pour information, cela représente un montant global de 40 000 €.

- PATRIMOINE

BATIMENT DE LA MAIRIE

- Rénovation de l'escalier du bâtiment communal de la Mairie.

Premier Chantier en cours

PARKING DE LAGARDELLE

➤ Les travaux de réparation ont débuté sur le mur de soutènement du parking, des signes de détérioration ayant été constatés et mettant en danger la sécurité des véhicules stationnés.

La structure est renforcée pour assurer la stabilité et la durabilité du mur.



AVANT



APRÈS

Poteau Enedis

Au terrain de jeux, un ancien poteau Enedis trône depuis des lustres, les oiseaux se sont fait un nid douillet, les toiles d'araignées sont devenues des œuvres d'art et même les pigeons lui ont donné un nom de famille.

Il est temps qu'il prenne sa retraite et laisse la place à une génération plus jeune et plus dynamique et surtout plus efficace.

Nous sommes intervenus auprès du service concerné, à priori le nécessaire sera fait..... dans le courant de l'année.



Le 24 mai 2025, notre commune organise sa toute première **Journée Citoyenne** de l'année, et vous êtes tous invités à y participer !

Au programme : des travaux d'entretien, d'embellissement des espaces publics, des initiatives écologiques... et surtout beaucoup de bonne humeur. Une belle occasion de se retrousser les manches et de partager un moment chaleureux.

Que vous soyez bricoleur, jardinier, artiste ou simplement motivé, il y aura une mission pour chacun !

Notez bien la date dans vos agendas : on vous attend nombreux !

P. N. R. – Parc Naturel Régional

Charte 2025-2040 : Le projet de charte est actuellement à l'examen du ministre en charge de la transition écologique, qui doit rendre son avis avant le 3 juillet prochain, au terme du délai réglementaire.

Une délibération du conseil municipal de Larcat sera prise début août et nous aurons quatre mois pour demander ou non notre adhésion au P.N.R.

Salle Communale

"En poussant la porte de notre salle communale, récemment remise à neuf, j'ai découvert l'inacceptable.

Une fenêtre brisée ... Voilà ce qu'il restait d'une journée qui devait, à l'origine, rassembler les habitants dans la joie et la bonne humeur.

Et ce qui me révolte encore plus, c'est le silence. Pas un mot. Pas un coup de téléphone. Pas une explication. L'organisateur, les participants, tous ont choisi de se taire, comme si cela n'avait jamais existé. Comme si la destruction d'un bien commun pouvait rester impunie.

Eh bien non. Pas dans notre commune. Pas sous ma responsabilité.

Notre salle communale n'est pas un terrain de jeu pour des inconscients. Elle est le fruit du travail, du respect et de la solidarité de ceux qui l'ont bâtie, entretenue, animée. Elle appartient à tous les habitants, et aucun d'entre eux ne mérite de voir ainsi piétinée notre fierté collective.

Je le dis solennellement : nous ne laisserons pas passer ça. Nous ne tolérons pas de tels actes de destruction.

À compter d'aujourd'hui, toutes les locations de la salle communale seront soumises à des règles strictes, à des cautions renforcées, et à des contrôles systématiques. Mieux vaut une salle vide qu'un lieu détruit.

Car ici, dans Larcat, nous savons ce que respect et responsabilité veulent dire.

Et nous n'accepterons jamais que « quelque individu », par sa lâcheté et son mépris, salisse ce que nous construisons chaque jour : un vivre-ensemble digne, solide, respectueux."

Stationnement

Le marquage des places de parking continue.... sur le parking de Lagardelle. Ces travaux visent à améliorer l'organisation et la sécurité du stationnement pour tous les usagers. Stationner sera bientôt plus simple et plus clair pour tout le monde.



Piste du Ressec

La commune tient à adresser ses plus sincères remerciements à François Solana, M. Rieu et M. Labatut qui sont intervenus récemment pour réparer et sécuriser une portion dégradée de la piste forestière du Ressec. Leur engagement bénévole mérite d'être souligné et salué comme il se doit.

Encore un grand merci à eux pour leur précieuse contribution.





► La vie au Village

Intempéries

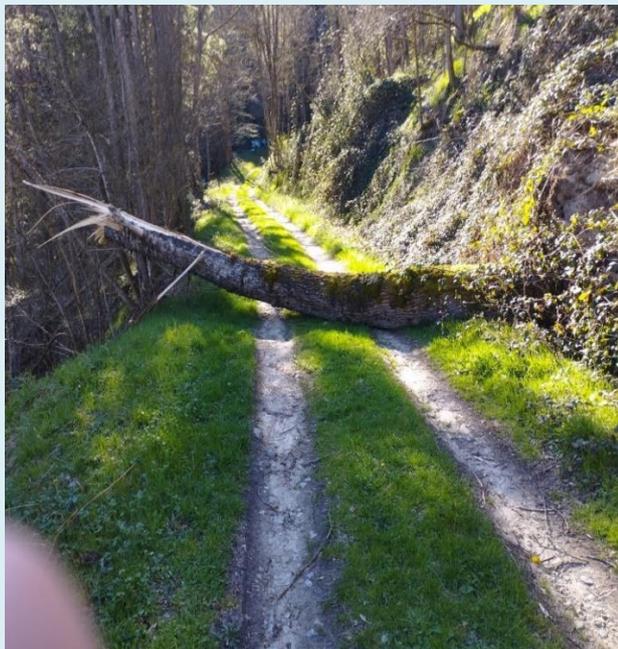




Des vents violents ont provoqué la chute d'un poteau électrique dans le quartier de la Môle, aucune coupure de courant n'a été déploré seul l'éclairage public est coupé.

En attendant son remplaçant, actuellement en cure de repos chez Enedis, les équipes d'intervention sont intervenues pour sécuriser les dégâts.

Malheureusement, pour notre budget, le changement de ce poteau doit être pris en compte par la commune et nous coûtera 2 000 €.



Autre chute d'arbre au chemin du Moulin : sous l'effet des rafales de vent dépassant les 90 km/h un frêne est tombé sur le chemin.





Les jardiniers se préparent à entamer une nouvelle saison de culture dans les jardins communaux. Les parcelles sont prêtes à accueillir une variété de fruits, légumes et fleurs offrant ainsi un espace de biodiversité au cœur de la commune.

La terre est basse... mais les jardiniers gardent la main verte.... et le dos en vrac !!



La Montagne : un patrimoine à partager

Il est grand temps de dénoncer certaines pratiques qui ternissent la beauté de nos sentiers de randonnée et mettent en péril l'intégrité de notre environnement. Ces dernières semaines, des promeneurs ont signalé plusieurs incidents inacceptables qui remettent en question le respect dû à nos espaces naturels.

La première dérive inquiétante concerne l'abandon de carcasses de brebis sur la piste pastorale. Laisser des animaux morts sur les sentiers non seulement salit nos paysages, mais présente également un risque sanitaire majeur. En plus d'attirer la faune sauvage dans des conditions dangereuses, ces carcasses peuvent aussi transmettre des maladies à d'autres animaux, et pourquoi pas à l'homme. Cela ne peut plus être toléré.



Autre pratique déplorable : les réparations de clôtures effectuées avec des matériaux de fortune. Ces installations bricolées laissent une impression de négligence totale, elles dégradent l'esthétique de notre territoire et nuisent à l'image de nos paysages.



Le minimum syndical !!!!

Les fanions qui délimitent l'écobuage (soit disant biodégradables) sont toujours en place deux mois après le brûlage.



Face à ce tableau désolant, les habitants des montagnes commencent à s'interroger : les éleveurs sont-ils des artistes incompris ou de simples fossoyeurs de l'environnement ?

Il est grand temps que les éleveurs prennent conscience que la montagne n'est pas leur pâturage privé, mais un trésor commun à préserver.

La municipalité rappelle qu'il est du devoir de chaque exploitant d'assurer l'évacuation rapide et réglementaire des carcasses animales, ainsi que l'entretien sérieux des clôtures. Pour rappel la carcasse du cheval.... oubliée (il y a trois ans) au pré de Lassalle.



